

ASSEMBLÉE NATIONALE

8 février 2019

SUPPRESSION PRISE EN COMPTE REVENUS DU CONJOINT DANS L'AAH - (N° 805)

Tombé

AMENDEMENT

N° AS1

présenté par
Mme Buffet, rapporteure

ARTICLE PREMIER

Supprimer le mot :

« supprimez ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Rédactionnel.